

## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belge



17 JUIN 2019

au greffe du tribunal de l'entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0728.563.238

Nom

(en entier): DRAXIS TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES (en abrégé): Dénomination de la succursale : DRAXIS BRUSSELS

Forme légale : Société anonyme étrangère de droit grec

Adresse complète du siège: Themistokli Sofouli numéro 54-56 à 54655 Thessalonique (Grèce)/ adresse succursale en Belgique: Rue de la Loi 26, 1000 Bruxelles.

## Objet de l'acte : Ouverture d'une succursale

Du conseil d'administration de la société anonyme de droit grec "DRAXIS TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES ", dont le siège est situé Themistokli Sofouli numéro 54-56 à 54655 Thessalonique (Grèce), Numéro fiscal 099795468, tenu au siège le trente avril deux-mil dix-neuf, il résulte que le conseil, après: délibération, a pris à l'unanimité la résolution d'ouvrir une succursale en Belgique avec les paramètres suivants:

Dénomination: DRAXIS BRUSSELS

Adresse du siège en Belgique: Rue de la Loi, 26 à 1000 Bruxelles.

Objet de la succursale:

- -Réalisation d'études environnementale, informatique-technologies conseils en matière environnementales
  - Conception de logiciels et prestation de conseils sur les systèmes et les logiciels.
  - Création, développement, gestion, coordination, utilisation et promotion de programmes européens.

Représentant légal de la succursale en Belgique: Monsieur Evangelos Kosmidis, né à Xanthi le 31 janvier 1969, résidant à Saint-Gilles (1060 Bruxelles), Rue d'Espagne, 71.

Le conseil d'administration charge les notaires Gérard INDEKEU/ Dimitri CLEENEWERCK de CRAYENCOUR, dont l'étude est située au 126, avenue Louise, 1050 Bruxelles, de procéder à toute procédure adminitrative relative à la publication aux annexes du Moniteur Belge et au procès-verbal du Conseil.

Gérard INDEKEU, Notaire associé

Déposé en même temps :

- -Statuts coordonnés de DRAXIS TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES
- Extrait du Registre de de la chambre professionnelle de Thessalonique.
- Extrait du Procès-verbal du Conseil d'administration du 30 avril 2019
- Compte annuels en date du 31 Décembre 2017 avec rapport de la direction du conseil d'administration,
- Certificat de représentation valable de la société dréssé par la chambre professionnelle de Thessalonique,

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).